



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SUSVILLE

L'an deux mil vingt – trois, le 07 mars, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué le 28 février 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Emile BUCH, Maire.

Présents : Emile BUCH, Valérie CHALLON, Michel JEANNIN, Michel MARTOIA, Patrick GUIGNIER, Valérie ESCOFFIER, Michel PLEUCHOT, Lucie BALMET, Marijane GEISSLER, Dominique PICAVEZ, Frédéric MAUGIRON, Philippe LUYAT

Excusés : Nathalie COLONEL, pouvoir donné à Michel JEANNIN - Elodie JODAR, pouvoir donné à Valérie CHALLON - Sandrine BOSCARO, pouvoir donné à Frédéric MAUGIRON

*Nombre de suffrages exprimés : 15*

*Pour : 15*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

### **Délibération n° D\_04\_07032023**

#### **04. Budget de l'eau : Approbation du budget primitif 2023**

Monsieur le Maire indique que le Conseil municipal doit se prononcer sur le vote du budget primitif 2023 du budget de l'eau.

Ce document budgétaire doit faire l'objet d'une maquette officielle, telle qu'annexée à la présente délibération et présenter les prévisions de dépenses et de recettes du budget de l'eau pour l'année 2023.

Un document de travail déclinant le détail des inscriptions budgétaires a été présenté en commission finances le 27 février 2023.

La maquette budgétaire 2023 a été transmise aux conseillers municipaux préalablement au présent Conseil municipal.

Monsieur le Maire, appuyé techniquement par la secrétaire générale, présente les données financières inscrites dans ce budget qui s'équilibre ainsi :

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

		<b>EXPLOITATION</b>	
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
<b>V O T E</b>	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	115 076,72	105 487,42
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 9 589,30
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>		<b>115 076,72</b>	<b>115 076,72</b>

		<b>INVESTISSEMENT</b>	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	69 743,88	63 646,72
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 99 776,92
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		<b>69 743,88</b>	<b>163 423,64</b>

<b>TOTAL</b>		
<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>184 820,60</b>	<b>278 500,36</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

Adopte le budget primitif du budget de l'eau pour l'exercice 2023.

Le Maire,  
Emile BUCH

*Certifiée exécutoire compte tenu  
de la transmission à la Préfecture  
et de la publication sur le site internet  
de la commune [www.susville.fr](http://www.susville.fr)  
le 09 mars 2023.  
Le Maire, Emile BUCH.*

